

# AVIS

Il est porté à la connaissance des habitants de Leudelage que le collège échevinal, dans sa séance du 10 juin 2025 a édicté le règlement temporaire en matière de circulation suivant à l'occasion d'un évènement (Nuit du Sport), à Leudelage :

## Stationnement interdit (C,18)

Du samedi 14 juin 2025 de 12.00 heures jusqu'au dimanche 15 juin 2025 à 01.00 heures, le stationnement est interdit, dans la rue de la Gare au Parking « Schwengsweed » à Leudelage, sur tous les emplacements.

Cette disposition est indiquée par le signal C, 18 .

Leudelage, le 10 juin 2025.

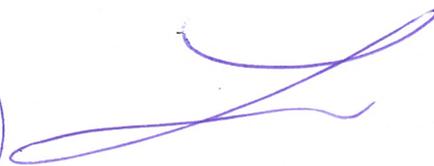
Le Secrétaire,



Marc Thill



Le Bourgmestre,



Lou Linster